

ADDITIF (2) MOUVEMENT 2019 :

1- Tout poste de direction d'école d'application vacant ou qui viendrait à se libérer dans le cadre du mouvement est automatiquement transformé en poste de direction classique. En conséquence, ces postes sont accessibles à l'ensemble des personnels participants au mouvement intra départemental.

Les personnels titulaires d'une liste d'aptitude de direction en cours de validité seront affectés à titre définitif.

2- **SIGNALÉ** : Le poste de direction de l'école Benoite Groult à Montpellier n'est pas vacant.